

# Un niveau d'activité soutenu en Outre-mer en 2025

En 2025, l'AFD a financé 163 projets dans les Outre-mer pour un montant total de 1,7 Md €. Ce résultat inédit s'explique par le prêt garanti par l'État (PGE) de 800 M € en faveur de la Nouvelle-Calédonie pour préserver les finances publiques du territoire et assurer la continuité des missions de service public.

Hors PGE, ce sont 882 M € de financements qui ont bénéficié aux territoires ultramarins, un montant en légère baisse par rapport à 2024 (992 M €). Cette diminution s'inscrit dans un contexte marqué par l'accroissement de l'offre bancaire et la contraction des ressources budgétaires déléguées à l'AFD. Les financements ont ciblé des projets à fort impact environnemental et social portés par les collectivités locales et les entreprises privées ultramarines.



© Frédéric Audras / AFD



“

*En 2025, l'AFD a poursuivi son engagement auprès des acteurs ultramarins pour accompagner leurs projets d'investissement. Nous avons, par exemple, financé le projet Triton-Petit-Saut, en Guyane, qui permettra la construction d'une centrale biomasse afin de couvrir 8 % de la production totale guyanaise. Dans le même temps, nous avons été aux côtés de nos partenaires mahorais et calédoniens pour apporter des réponses post-crise. La ville de Koungou, à Mayotte, a bénéficié d'un financement de l'AFD de 15 M € pour son projet de rénovation/construction de logements et bâtiments scolaires afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et l'accès à l'éducation des enfants.*

*Avec le ministère des Outre-mer (MOM), nous avons œuvré à proposer de nouvelles solutions pour répondre au mieux aux besoins des collectivités locales. Le Fonds Outre-mer a permis la mise en place de l'Initiative adaptation au changement climatique (IAOM) pour appuyer les collectivités dans la prise en compte de l'adaptation dans leurs projets. Ces exemples illustrent notre rôle de banque de développement durable des Outre-mer que nous comptons poursuivre en 2026.*

”

**Matthieu Discour**

Directeur du département Trois océans de l'AFD

**#MondeEnCommun**

## Les chiffres clés

**882 M €**

d'engagements dans les Outre-mer en 2025, hors PGE pour la Nouvelle-Calédonie

• **556 M €**

pour le secteur public

• **169 M €**

pour le secteur privé, dont 107 M € de prêts à conditions de marchés aux entreprises et 62 M € de refinancement du secteur bancaire

• **156 M €**

de garanties pour le secteur privé (SOGEFOM et FOGAP)

**163 projets**

octroyés en 2025, dont 37 soutenus par le Fonds Outre-mer (FOM), un fonds d'ingénierie géré par l'AFD pour le compte du ministère des Outre-mer.

**14 projets**

régionaux (entre territoires ultramarins et États étrangers voisins)

**39 %**

des projets financés présentent un co-bénéfice climat, un chiffre en progression continue depuis 2021

**1 M €**

pour la phase pilote du programme Coréom à destination de la société civile ultramarine pour appuyer des projets de coopération régionale.

## Accompagner les investissements publics et les territoires

L'activité de financement auprès du secteur public a reculé en 2025, sous l'effet des incertitudes budgétaires et politiques qui ont retardé certains investissements, ainsi que de la baisse des ressources en bonification, qui a réduit les volumes de prêts bonifiés. Les financements accordés ont ciblé en priorité les investissements des collectivités locales et les infrastructures essentielles (santé, eau et assainissement), avec une forte mobilisation des Facilités Multi-Tranches (FMT). Lancées en 2024, ces facilités répondent aux besoins d'investissement croissants des collectivités en accompagnant le déploiement des politiques publiques (climat, genre et gestion budgétaire en particulier), avec une enveloppe pluriannuelle disponible et flexible sur les tranches successives.

L'AFD a également poursuivi son appui aux maîtrises d'ouvrage publiques via le Fonds Outre-mer (FOM), doté de 9,4 M € par le ministère des Outre-mer en 2025 (contre 17,2 M € en 2024), qui a financé 37 projets. Cette enveloppe a permis de lancer une facilité dédiée à la coopération régionale afin de renforcer la participation des Outre-mer aux projets régionaux. Le FOM a aussi reconduit son soutien au Plan eau DOM (PEDOM<sup>1</sup> - 600 000 €) et au Partenariat pour l'efficacité énergétique des bâtiments (PEEB<sup>2</sup> - 800 000 €).

Enfin, l'AFD a renforcé son appui en ingénierie et assistance technique, via Expertise France, notamment pour la réforme en Nouvelle-Calédonie. À fin 2025, 14 assistants techniques étaient déployés dans les territoires.

## Accélérer la transition des entreprises privées

Les prêts directs aux entreprises ont atteint 107 M € en 2025, en hausse de 14 %. La transition énergétique reste au cœur de l'activité, avec notamment le financement d'une centrale géothermique en Guadeloupe et de projets photovoltaïques aux Antilles-Guyane. L'AFD a également soutenu le secteur bancaire ultramarin à hauteur de 62 M €, à travers une ligne de crédit climat accordée à la Socredo en Polynésie française et le financement de projets d'hôtellerie durable en Martinique et à Mayotte.

L'activité de garanties a atteint un niveau record avec 154 M € accordés à la SOGEFOM (84 M € en 2024) dans le cadre du dispositif « Reconstruction » pour la Nouvelle-Calédonie. Au total, plus de 2 100 garanties ont été octroyées en 2025, pour un montant moyen de 80 000 €, bénéficiant principalement aux TPE (87 % des opérations) et contribuant au maintien de plus de 8 700 emplois.

## Renforcer l'intégration régionale des Outre-mer

L'insertion régionale des Outre-mer est demeurée un axe majeur de la stratégie de l'AFD, avec le soutien à 14 projets associant les territoires ultramarins à leurs pays voisins. Le projet Caribsan est entré en phase 2 (3 M €) afin de développer le traitement des eaux usées par filtres plantés à Sainte-Lucie, en Dominique et à Cuba, en s'appuyant sur l'expertise de l'Office de l'Eau de la Martinique.

L'année 2025 a aussi marqué le lancement de la phase pilote du programme Coréom (« Coopérations régionales en Outre-mer »), doté d'1 M € pour financer 16 projets entre cinq territoires ultramarins (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte) et leurs partenaires régionaux. La phase pilote ayant été concluante, la phase 2 sera lancée avant fin 2026.



© Didier Gentilhomme

<sup>1</sup> Le PEDOM accompagne les collectivités ultramarines dans l'amélioration des services en eau potable et assainissement rendus à leurs usagers.

<sup>2</sup> Le PEEB Outre-mer accompagne les maîtrises d'ouvrage publiques dans leurs démarches pour réduire leur consommation d'énergie, augmenter le confort thermique des usagers et augmenter l'adaptation du bâtiment au changement climatique.